



Assemblée générale

Distr. générale
8 janvier 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 94 d) de l'ordre du jour

Environnement et développement durable : poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Note verbale datée du 7 janvier 2004, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président de l'Alliance des petits États insulaires, présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de le prier de faire distribuer le rapport final de la réunion d'experts sur le renforcement des capacités en matière d'énergie renouvelable et de rendement énergétique dans les petits États insulaires en développement, qui s'est tenue à Nioué du 7 au 11 juillet 2003, en tant que document officiel de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, au titre du point 94 d) de l'ordre du jour, dans le cadre des préparatifs de la réunion internationale chargée d'examiner la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (voir annexe).



**Annexe à la note verbale datée du 7 janvier 2004, adressée
au Secrétaire général par la Mission permanente de Maurice
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport de la réunion d'experts sur le renforcement
des capacités en matière d'énergie renouvelable
et de rendement énergétique dans les petits États insulaires
en développement qui s'est tenue à Matavai
(Nioué), du 7 au 11 juillet 2003**

**Élaboration d'un programme énergétique pour les petits États
insulaires en développement**

1. Introduction

Cette réunion, qui a eu lieu à Matavai (Nioué) du 7 au 11 juillet 2003, a rassemblé des experts de tous les petits États insulaires en développement appartenant aux différentes régions dans divers secteurs : production d'énergie, recherche sur l'énergie, changements climatiques et développement des ressources humaines. La réunion a également accueilli un fort contingent de participants locaux.

La cérémonie d'ouverture était présidée par Sionetasi Pulehotoa, Directeur du Service météorologique et Président du Comité préparatoire. Après une prière liminaire dite par le révérend Matagi Vilitama, le Président a formulé quelques observations liminaires en rappelant l'importance des travaux sur le changement climatique à Nioué et en faisant observer que cette réunion présentait un intérêt direct à la fois pour Nioué et les membres de l'Alliance des petits États insulaires en général. Esther Pavihî a fourni les informations sur les sites locaux pour le compte de l'Office du tourisme de Nioué.

L'exposé inaugural a été lu par le professeur Albert Binger, Directeur du Centre pour l'environnement et le développement de l'Université des Antilles, qui a relevé que l'énergie revêtait une importance capitale pour les petits États insulaires en développement, dont l'éloignement des marchés internationaux, la très grande diversité et la dispersion sur de vastes étendues d'océans et les économies d'échelle les rendent uniques en leur genre. C'est aussi pourquoi des compétences et une gestion appropriées étaient indispensables pour atteindre les objectifs du développement durable. L'orateur a relevé qu'il ressortait clairement de l'examen de certains aspects clefs du débat sur l'énergie et le développement durable que des efforts concertés s'imposent à tous les niveaux de l'administration publique, du secteur privé, de la société et de la communauté internationale. Il a conclu son allocution par une citation inspirée de Robert Nesta Marley.

La réunion a été officiellement ouverte par M. Toke Talagi, Ministre de l'environnement, qui a invité les participants à ne pas perdre de vue la perspective plus large du développement durable pour les petits États insulaires en développement et à chercher des solutions applicables aux petits États insulaires tels que Nioué, en particulier dans le domaine du bien-être économique.

La cérémonie de clôture a eu lieu en présence de M. Young Vivian, Premier Ministre de Nioué, qui a remercié les participants de leurs travaux et a relevé que tous les petits États insulaires en développement, du plus petit au plus grand, avaient le droit et le devoir de participer aux débats sur le développement durable. Il a exprimé l'espoir que le temps passé à Nioué contribuerait à renforcer encore la solidarité entre les peuples insulaires. Pour le remercier des services qu'il avait fournis pour organiser la réunion, le Professeur Binger a reçu un dessin de l'artiste bien connu Jean Faljean, dans un cadre réalisé en bois dur de Nioué.

2. Débats

Des communications ont été présentées par Basil Sutherland, Solomone Fifita, Anare Makativiti, K. Raghavan et Albert Binger; ces communications et les études de cas correspondantes peuvent être consultées sur le site Web des petits États insulaires en développement, SIDSNet (<www.sidsnet.org>). Ces communications ont donné lieu à des débats et une séance spéciale a été consacrée à la situation énergétique de Nioué. Les sections qui suivent tentent de résumer les principaux points et les grandes conclusions qui se sont dégagés de ces débats de grande portée.

3. Antécédents

Les petits États insulaires en développement ont en commun un certain nombre de caractéristiques qui influent sur la prestation de services énergétiques, dont voici quelques unes : marchés internes limités, absence d'économies d'échelle, coûts de transport très élevés résultant de quantités relativement modestes, forte vulnérabilité aux catastrophes naturelles, grandes difficultés à attirer des investissements étrangers directs, capacités humaines et institutionnelles limitées, enfin coût élevé des capitaux d'origine locale. Pour les petits États insulaires en développement, la connexion entre les services énergétiques et le développement économique se trouve encore compliquée par quatre facteurs : a) forte dépendance à l'égard des importations de pétrole pour les besoins énergétiques du commerce; b) effritement constant de l'accès préférentiel aux marchés de l'OCDE; c) vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux conséquences négatives du changement climatique résultant principalement de l'accroissement des émissions provenant de combustibles fossiles; et d) faible intégration du secteur énergétique dans les autres secteurs, ce qui augmenterait les effets synergiques et l'utilisation rationnelle des ressources financières.

Pour la plupart des petits États insulaires en développement, le pétrole importé (produits finaux essentiellement) est la principale source d'énergie commerciale primaire utilisée en grande partie pour les transports et la production d'électricité. En conséquence, le coût des produits pétroliers dans les petits États insulaires en développement est l'un des plus élevés dans le monde. Le coût de la production d'électricité à partir de produits pétroliers est beaucoup plus élevé dans les petits États insulaires en développement en raison des frais supplémentaires liés à la distribution de combustibles pour la production de petites quantités, phénomène qui se trouve encore aggravé par la dispersion géographique des petits États insulaires en développement et leur éloignement des fournisseurs. Dans la plupart des petits États insulaires en développement, le ratio entre les importations de pétrole et le total des exportations de marchandises demeure relativement plus élevé que dans

d'autres pays en développement et n'a quasiment pas évolué depuis 1992. La dépendance quasiment absolue des petits États insulaires en développement, à l'exception notable d'un petit nombre d'entre eux, à l'égard du pétrole importé et le taux de conversion relativement faible pour les besoins énergétiques à des fins commerciales et domestiques persistent à déséquilibrer les échanges.

Pour les petits États insulaires en développement, les liens entre la structure de la consommation et de la production d'énergie et les effets de l'évolution du climat mondial opposeront à l'avenir de graves obstacles à l'amélioration de la qualité de vie des populations de ces pays. Même si les petits États insulaires en développement sont au nombre des pays qui contribuent le moins au problème des changements climatiques dans le monde en raison du faible niveau des émissions de gaz par habitant et des émissions totales, il ressort du dernier rapport en date du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) que ces États seraient les plus touchés par les conséquences négatives de l'évolution du climat dans le monde (élévation du niveau de la mer, inondation des zones côtières et aggravation de la fréquence et de l'intensité des ouragans et des typhons, par exemple), qui menacent leur existence même. Le développement durable des ressources énergétiques dans les petits États insulaires en développement est donc une priorité.

La plupart des petits États insulaires en développement, en particulier îles du Pacifique et de l'océan Indien, demeurent lourdement tributaires des formes traditionnelles d'énergie de la biomasse (bois de chauffage provenant de forêts naturelles, fibres de coco, balles, troncs d'arbres, résidus provenant de produits tels que le café, le cacao, qui sont utilisés pour la cuisine et rendent la préparation des repas dangereuse pour la santé des ménages, plus particulièrement des femmes et des enfants). Comme c'est le cas pour les combustibles fossiles, l'usage actuel de la biomasse est peu économique.

Les économies qui pourraient résulter d'une réduction de la dépendance des petits États insulaires en développement à l'égard du pétrole importé ou d'une amélioration du rendement énergétique et des mesures de conservation ainsi que des techniques d'exploitation des énergies renouvelables contribueraient sensiblement à améliorer la situation économique, sociale et environnementale des petits États insulaires en développement.

À de rares exceptions près, ces pays disposent d'importantes ressources d'énergie renouvelables qui pourraient être mises en valeur afin de réduire leur dépendance à l'égard des importations ainsi que leur vulnérabilité croissante sur les plans économique et environnemental. Comparés à d'autres pays, les petits États insulaires en développement disposent de sources d'énergie solaire abondantes et relativement constantes. Dans un certain nombre d'entre eux, l'emploi de petits générateurs photovoltaïques pour produire de l'électricité dans les régions rurales et les îles éloignées où existent des poches isolées de consommation en heures creuses a fait l'objet de projets pilotes, mais les dispositions financières et institutionnelles ont besoin d'être améliorées afin de tirer pleinement parti de ces possibilités. Les ressources liées au vent et à la biomasse varient sensiblement d'un endroit à l'autre, aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre les pays; les progrès techniques réalisés au cours des dernières années ont toutefois rendu l'énergie éolienne une source moins coûteuse de services énergétiques à des fins commerciales dans de nombreux petits États insulaires en développement. Les ressources en biomasse provenant de

l'agriculture, soit sous forme de sous-produits de l'agro-industrie (bagasse provenant de la transformation de la canne à sucre, ou déchets provenant de l'élevage du bétail ou de la pisciculture) offrent non seulement des produits de substitution pour les combustibles fossiles, mais aussi l'occasion d'améliorer localement les rendements agricoles et la rentabilité économique, contribuant ainsi directement à améliorer la qualité de vie et à réduire la vulnérabilité. Dans certains petits États insulaires en développement, l'association de sources d'énergie agricole, éolienne et hydraulique offre des possibilités de production d'électricité en heures creuses et en heures de pointe.

La possibilité de produire de l'électricité à partir des ressources hydrauliques existe dans un certain nombre de petits États insulaires en développement tels que Fidji, la Jamaïque, les Îles Salomon, Samoa et Vanuatu, mais leur exploitation est assez limitée. La gestion des déchets urbains organiques (eaux usées, ordures ménagères et papiers provenant de bureaux) représente pour les petits États insulaires en développement un problème croissant qui pourrait être abordé de façon plus rentable en utilisant des installations de production d'énergie à partir de déchets ou des installations de biogaz qui contribueraient d'une part à accroître leur indépendance énergétique, et d'autre part, à répondre aux préoccupations de pollution et de santé publique et à fournir une source d'engrais organiques. Un petit nombre de petits États insulaires en développement disposent de quantités importantes de ressources géothermiques encore inutilisées.

Les énormes ressources énergétiques des mers tropicales dans lesquelles sont situés les petits États insulaires en développement sont aussi inutilisées et pourraient non seulement se substituer aux combustibles fossiles, mais aussi fournir de l'énergie commerciale à un prix qui permettrait de créer des industries à forte composante énergétique dans ces pays.

Malgré une certaine expansion des techniques modernes d'exploitation des énergies renouvelables, en particulier des systèmes photovoltaïques, dans les petits États insulaires en développement, leur application et leur utilisation ne se sont pas généralisées pour diverses raisons. La première tient à l'absence de compétences techniques et conceptuelles dans les petits États insulaires en développement dans ce domaine. La plupart de ces pays manquent actuellement des capacités institutionnelles et des compétences techniques voulues pour évaluer ces techniques et les mettre en oeuvre et restent donc tributaires du bon vouloir des donateurs. La très grande majorité des petits États insulaires en développement continue donc à être lourdement tributaire des importations et, ce faisant, aggrave encore les faiblesses économiques, environnementales et sociales de ces pays.

2. Le moment est venu pour les petits États insulaires en développement d'avoir leur propre programme en matière d'énergie durable.

Si des donateurs bilatéraux ont quelque peu aidé les petits États insulaires en développement à s'intéresser à l'énergie au service du développement, les institutions internationales telles que les banques de développement ont préféré ne pas aider ces pays à développer leurs capacités de mise en valeur de leurs abondantes ressources énergétiques en les laissant utiliser le libre jeu des forces du marché pour privatiser leur production d'énergie commerciale. Loin de contribuer au développement des sources locales d'énergie et de réduire le coût de l'électricité, cela a eu l'effet contraire. Les dirigeants des petits pays insulaires en développement accueillent favorablement les investissements étrangers, étant donné que le

développement économique de ces pays est et reste tributaire de ces investissements. Toutefois, les hausses de plus en plus marquées du coût de l'électricité sont nuisibles, car elles freinent les investissements étrangers. Ainsi donc, au lieu d'apporter une solution à long terme, la privatisation à ce stade fait évoluer les petits États insulaires en développement dans la direction opposée. C'est là le résultat d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels figurent le manque de transparence et une capacité institutionnelle limitée à orienter la privatisation et à mettre en place la réglementation nécessaire.

Les dirigeants des petits États insulaires en développement doivent accepter le caractère distinctif de nos pays et le fait que l'adaptation uniforme des prescriptions empruntées à de grands pays ne convient pas. Nos dirigeants doivent maintenant se résoudre à prendre des décisions réfléchies quant à la viabilité économique et technique des prescriptions empruntées au monde développé, tout en sachant que certains intérêts acquis ne correspondent pas nécessairement aux aspirations des petits États insulaires en développement. Dans bien des cas, les conseils venus de l'extérieur ne sont pas adaptés aux conditions particulières de nos pays, dont les dirigeants doivent disposer des renseignements nécessaires pour les évaluer. Leur applicabilité devrait être évaluée en fonction des résultats qu'ils ont effectivement permis d'obtenir dans d'autres petits États insulaires en développement.

Dans le secteur de l'énergie, les dirigeants doivent arriver à mieux comprendre les liens entre ce secteur et l'économie en général, et notamment les graves difficultés que la mondialisation de l'économie soulève pour les petits producteurs ainsi que les multiples avantages économiques, sociaux et écologiques que l'économie nationale tirerait du développement d'ensemble des ressources d'énergie locales. Les responsables du secteur énergétique doivent travailler en synergie avec les responsables du développement économique afin de mieux comprendre les interactions et la manière dont les options retenues dans le secteur énergétique déterminent la vulnérabilité sociale et économique à l'avenir. Ils devront aussi mieux comprendre la manière optimale d'encourager le transfert de technologies et l'adaptation nationale/régionale des techniques d'exploitation des énergies renouvelables et du rendement énergétique, mais aussi la manière dont cela pourrait réduire la nécessité pour le gouvernement de verser des subventions.

L'énergie durable est le fondement du développement durable et nécessite des moyens de financement à un prix raisonnable, alors que la plupart des petits États insulaires en développement ne disposent ni des ressources financières et techniques nécessaires, ni des moyens d'accès à un financement raisonnable. Les petits États insulaires en développement auront besoin de volonté politique et d'investissements financiers pour se doter des capacités institutionnelles et humaines suffisantes, mettre en place les cadres réglementaires, les politiques énergétiques et les mécanismes de financement indispensables, et enfin pour catalyser la participation du secteur public. Les dirigeants devront donc aussi faire preuve de beaucoup plus d'esprit d'initiative pour mettre en place, en partenariat avec les intérêts privés locaux et extérieurs, des mécanismes de financement donnant accès aux capitaux nettement moins coûteux qui sont disponibles sur le plan international, avantage intégral de la mondialisation de l'économie dont les petits États insulaires en développement n'ont pas encore tiré parti.

Pour cela, les dirigeants politiques des petits États insulaires en développement devront tout d'abord reconnaître le rôle vital du secteur énergétique, lui accorder

l'importance qui lui revient et trouver les ressources nécessaires pour créer des capacités suffisantes. En raison du caractère limité des ressources humaines actuellement disponibles dans ce secteur, auquel s'ajoutent de sévères restrictions budgétaires, nos dirigeants politiques devraient privilégier la mise en place et le partage de capacités institutionnelles fondées sur la coopération, par les pouvoirs publics des petits États insulaires en développement, en partenariat avec les pays développés.

Tableau

Bref aperçu des techniques d'exploitation des énergies renouvelables dans le cas des petits États insulaires

Biomasse	<p>Bagasse : Maurice a lancé un programme de développement énergétique à partir de la bagasse, qui est utilisée comme combustible pour les sucreries à la Barbade, Fidji et la Jamaïque.</p> <p>Biogaz : des installations de biogaz (qui diffèrent par la taille, la conception et la matière première) ont été construites dans les pays ci-après : Barbade, Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinité-et-Tobago.</p> <p>Biocombustibles : utilisés pour alimenter de petits générateurs diesel à Fidji, Tuvalu et Samoa.</p> <p>L'huile de coco a été utilisée à Vanuatu comme carburant pour des voitures, des autobus et des navires transbordeurs.</p>
Énergie solaire	<p>Systèmes solaires photovoltaïques : utilisés en particulier dans les petits États insulaires en développement du Pacifique tels que Kiribati, Tonga et Tuvalu, mais aussi au Cap-Vert et à la Barbade.</p> <p>Énergie héliothermique : technique d'exploitation des énergies renouvelables la plus largement utilisée dans les Caraïbes. Les chauffe-eau solaires offrent des possibilités commerciales intéressantes pour l'industrie touristique et hôtelière en expansion et sont largement utilisés à la Barbade, à Maurice et aux Seychelles.</p> <p>Séchage solaire : utilisé dans les Caraïbes, en particulier à la Grenade, à la Jamaïque et à la Trinité-et-Tobago.</p>
Énergie éolienne	<p>Des turbines utilisant l'énergie éolienne ont été utilisées à la Martinique, à Curaçao, à la Guadeloupe, au Cap-Vert et à la Jamaïque. Plusieurs petites îles du Pacifique étudient les</p>

	possibilités qu'offre l'énergie solaire, en particulier les petites installations qui utilisent à la fois l'énergie éolienne et le diesel.
Systèmes hybrides et autres technologies nouvelles	L'énergie de la houle et des marées ainsi que la conversion de l'énergie thermique des océans (CETO) font partie des autres technologies et offrent des possibilités intéressantes pour les petits États insulaires en développement. Le groupe consultatif scientifique et technique du Fonds pour l'environnement mondial a recommandé d'étudier de plus près la CETO en vue de l'appliquer dans les petits États insulaires en développement.

Ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessus, les techniques d'exploitation des énergies renouvelables se trouvent dans les petits États insulaires en développement à divers stades d'application qui fournissent la preuve de leur faisabilité et de leur viabilité, ce qui est indispensable pour convaincre les hauts responsables du secteur public et du secteur privé. Cela permettra aussi d'obtenir l'appui de la population, dont l'adhésion est capitale pour venir à bout des problèmes de développement que connaissent nos pays.

Il est admis qu'aucun petit État insulaire en développement ne peut à lui seul mettre en valeur ses propres ressources énergétiques. Cela exige une action collective pour laquelle les dirigeants des petits États insulaires en développement doivent arrêter un programme commun en matière d'énergie renouvelable et de rendement énergétique. Ce programme permettra de :

- Créer les compétences requises;
- Mettre effectivement en commun les données d'expérience et les compétences;
- Mobiliser les ressources financières nécessaires sur les marchés mondiaux, étant entendu que nous ne pouvons dépendre uniquement de l'aide des donateurs;
- Créer une structure grâce à laquelle tous ceux qui souhaitent aider les petits États insulaires en développement pourront facilement trouver des domaines dans lesquels leurs intérêts propres recoupent ceux des petits États insulaires en développement.

Les principaux objectifs de ce programme seraient les suivants :

- Accroître les capacités professionnelles et institutionnelles du secteur énergétique dans les petits États insulaires en développement;
- Permettre aux petits États insulaires en développement et autres pays intéressés à mettre en place et à exploiter dans des conditions commerciales des services énergétiques qui privilégient l'utilisation de leurs abondantes ressources d'énergie renouvelables;
- Démontrer à la communauté internationale, qui est réticente à opérer les transformations qui permettront de faire face aux conséquences catastrophiques du changement climatique dans le monde, que cela est

effectivement possible, renforçant du même coup la position des petits États insulaires en développement dans les négociations internationales.

Ce programme devrait avoir les effets ci-après :

- Assurer une meilleure utilisation de l'ensemble de l'expérience et des compétences des petits États insulaires en développement pour répondre aux besoins et aux problèmes énergétiques particuliers à chacun d'eux;
- Fournir un cadre pour la collaboration régionale, interrégionale et internationale dans l'intérêt optimal de tous les intéressés, d'autant plus que les donateurs ont tendance à s'intéresser à certaines régions géographiques ou à certains groupes de pays;
- Sensibiliser les groupes de donateurs aux caractéristiques et aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement afin d'obtenir un appui mieux ciblé;
- Améliorer la mobilisation et la coordination de l'appui des donateurs;
- Créer un centre d'échanges pour les experts, les consultants et les organismes partenaires ainsi qu'une source de référence et information en matière énergétique durable.

La priorité devrait être accordée à l'élaboration et à la mise en oeuvre des éléments ci-après :

- Planification intégrée des ressources;
- Développement du rendement énergétique – pratiques optimales, délivrance de certificats, normes, codes de construction et conception de logements, etc.;
- Réglementation et gestion efficace des compagnies d'électricité : développement des capacités et prestation d'une assistance technique par le biais des organismes institutionnels des petits États insulaires en développement;
- Élaboration et application de technologies et mise en place de services énergétiques nationaux à partir des conceptions suivantes :
 1. Utilisation des déchets et fermentation anaérobie/biotechnologie (avantages multiples à l'échelon national);
 2. Énergie des océans : houle, CETO, marées;
 3. Énergie éolienne, solaire, de la biomasse, hydroélectrique, géothermique;
 4. Production d'hydrogène à partir de sources d'énergie renouvelables;
 5. Utilisation plus rationnelle des sources d'énergie traditionnelles;
 6. Amélioration de l'efficacité des techniques et des méthodes d'utilisation de l'énergie dans les petits États insulaires en développement (cuisinières, climatiseurs, congélateurs, moteurs, etc.).
- Renforcement des capacités, à savoir :
 1. Formation d'ingénieurs, de spécialistes de la recherche, d'architectes, de directeurs administrateurs et techniciens des installations d'énergie durable;

2. Création ou renforcement des capacités institutionnelles pour faciliter les échanges régionaux et interrégionaux de données d'information et de compétences, et constitution des bases de données appropriées;
3. Évaluation des possibilités qu'offrent les ressources d'énergie nouvelles et renouvelables;
 - Efficacité des moyens de transport et solutions de rechange;
 - Sensibilisation et éducation du public, en privilégiant le rôle de l'enseignement primaire et secondaire pour faire comprendre la place et l'importance de l'énergie et du rendement énergétique;
 - Mise en place de structures pour encourager et faciliter la coopération régionale, interrégionale et internationale.

3. Composantes éventuelles d'un programme de développement énergétique durable.

Les participants à la réunion sur les ressources énergétiques qui s'est tenue à Nioué, reconnaissant que lors de la réunion internationale sur le développement durable des petits États insulaires en développement qui se tiendra en août 2004 pour marquer le dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action de la Barbade, nos dirigeants se réuniront pour la première fois en 10 ans pour débattre de notre avenir commun et des mesures qui s'imposent pour faire face aux vulnérabilités croissantes de nos pays, proposent ici que nos collègues qui participeront aux diverses réunions nationales, régionales et interrégionales chargées de préparer cette conférence examinent les composantes ci-après pour l'élaboration d'un programme global de développement énergétique durable à l'intention des petits États insulaires en développement.

Création d'un réseau énergétique durable pour les petits États insulaires en développement dont les fonctions seraient les suivantes :

- Diffusion de renseignements sur les meilleures pratiques;
- Aide pour recenser les appuis techniques et financiers extérieurs;
- Accès aux compétences par le biais d'une liste d'experts;
- Appui pour l'élaboration de projets de démonstration;
- Appui pour une campagne d'éducation et de sensibilisation du public portant notamment sur une aide à l'élaboration de programmes, des échanges de données d'information et une coopération pour la mobilisation des ressources;
- Aide à l'élaboration de politiques en matière d'énergie durable;
- Développement des capacités;
- Promotion de l'échange d'informations aux différents niveaux (national, régional et interrégional);
- Aide à l'élaboration de programmes d'études;
- Raccordement avec les projets et programmes pertinents qui existent déjà (programme de mise en valeur des ressources d'énergie renouvelables dans les îles du Pacifique, par exemple) et également poursuite de l'élaboration de

partenariats de type II mis en place dans le cadre du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD);

Création d'un centre de l'énergie renouvelable et du rendement énergétique sur l'Internet.

Le rôle de ce centre serait le suivant :

- Fournir un appui et des moyens de formation pour contribuer à sensibiliser et éduquer les dirigeants et les décideurs, dans les secteurs public et privé, ainsi que les dirigeants de la société civile;
- Aider les experts et les planificateurs dans le domaine de l'énergie à déterminer quelles sont les options technologiques;
- Fournir une estimation des coûts et des avantages des différents systèmes énergétiques viables;
- Utiliser les réseaux existants, en particulier le SIDSNet et les réseaux liés à des projets et des programmes spécifiques dans les régions des petits États insulaires en développement;

Mise en place d'un enseignement supérieur en matière d'énergie renouvelable et de rendement énergétique :

- Création de capacités humaines et institutionnelles en matière de gestion, de financement, de rendement et d'entretien;
- Créer des débouchés pour les entreprises de services énergétiques, les entreprises locales et les entreprises manufacturières en encourageant leur développement et leur participation à la vente de matériel pour la mise en oeuvre des projets, la gestion et l'entretien;
- Veiller à ce que la mise en place de systèmes énergétiques ruraux profite au maximum à l'environnement et aux moyens d'existence des collectivités rurales;
- Créer des bases de données détaillées sur les ressources disponibles et l'évaluation des besoins énergétiques, des systèmes existants et des projets;
- Contribuer au renforcement des institutions ainsi qu'à l'adoption et à la mise en oeuvre de réformes législatives et favoriser la création de conditions favorables;

Création de mécanismes de financement spécialisés en matière d'énergie renouvelable et de rendement énergétique dans les banques régionales de développement et dans d'autres institutions de financement :

- Accroître l'aide officielle au développement et les subventions ainsi que l'aide assortie de conditions libérales des organisations internationales et régionales de financement de la coopération en vue de l'adoption de stratégies énergétiques viables à l'échelon des pays;
- Inviter les institutions de développement du financement et les banques commerciales à octroyer des prêts et des subventions pour des petits projets et encourager les formules novatrices de financement, en particulier pour les personnes disposant de faibles revenus, ainsi que la restructuration des prêts afin de faciliter le financement des services énergétiques;

- Encourager à l'échelon local le secteur privé et les collectivités à assurer le financement de la production d'énergie et d'autres services, notamment dans les régions rurales et dans les îles éloignées, et faciliter la réalisation des objectifs fixés grâce au renforcement des capacités au niveau des entreprises et des collectivités;
- Fournir un appui et des moyens de financement dans le secteur de l'énergie renouvelable, en accordant une attention spéciale aux petits États insulaires en développement.

Planification et exécution de plusieurs projets d'îles disposant d'énergie renouvelable à 100 % dans les trois régions (Pacifique, Caraïbes et océan Indien), dont les objectifs seraient les suivants :

- Démontrer que des îles peuvent couvrir la totalité de leurs besoins énergétiques de façon viable à partir de sources d'énergie renouvelables;
- Constituer dans les petits États insulaires en développement des capacités locales pour planifier et mettre en oeuvre des projets visant à doter les îles dotées de ressources énergétiques entièrement renouvelables;
- Mettre l'accent sur l'objectif final de l'approvisionnement durable en énergie, qui ne doit pas dépendre de combustibles fossiles;
- Répéter l'expérience afin qu'un nombre de plus en plus grand d'îles parmi les petits États insulaires en développement s'efforcent de tirer 100 % de leurs besoins énergétiques de sources renouvelables et y parviennent.

4. Recommandations de la réunion d'experts

a) La réunion recommande que la mise en oeuvre du programme proposé se fasse en deux étapes. La première portera plus particulièrement sur la mise en place de partenariats entre les petits États insulaires en développement et d'autres parties intéressées ainsi que sur le renforcement des moyens d'information et des services d'experts concernant le développement énergétique durable. La seconde consistera à faciliter les applications commerciales de services énergétiques utilisant des ressources renouvelables et du rendement énergétique. À cette fin, les dirigeants de l'Alliance des petits États insulaires devraient être informés des résultats de la réunion et être invités à inscrire la question de l'adoption d'un programme d'action dans le domaine de l'énergie à l'ordre du jour provisoire de la réunion préparatoire interrégionale chargée d'examiner la mise en oeuvre du Programme d'action de la Barbade, qui aura lieu aux Bahamas en janvier 2004, pour préparer la Conférence internationale prévue à Maurice en août 2004;

b) À côté des recommandations qui concernent directement le programme énergétique, la réunion a également souligné l'importance capitale des questions ci-après, qui pourraient être examinées séparément, mais qui devraient finalement être intégrées dans le programme énergétique à titre de mesures salutaires. La réunion a également noté que certaines initiatives du type II porteraient sur plusieurs de ces domaines à la fois. À cet égard, la nécessité de mettre en commun l'information concernant les résultats positifs et les progrès enregistrés a été soulignée comme revêtant une importance particulière.

Nous, les participants à la réunion de Nioué, à l'issue de nos délibérations et compte tenu des recommandations d'ateliers et de sommets antérieurs de l'Alliance

des petits États insulaires, recommandons les considérations ci-après à l'attention de nos gouvernements respectifs :

- Reconnaissant que nos pays doivent réduire le coût de l'énergie pour les consommateurs et le montant de devises étrangères nécessaires pour importer des combustibles fossiles, et doivent contribuer à protéger l'environnement à l'échelon à la fois national et mondial, recommandons à nos gouvernements d'envisager de formuler des politiques en vue d'encourager les meilleures pratiques ci-après afin d'améliorer l'efficacité de la production, de la distribution et de l'utilisation finale de l'énergie :
 - Dans le cadre des services d'éclairage, exécution de programmes pilotes pour convaincre les consommateurs des avantages de l'éclairage à bon rendement énergétique;
 - Réduction de la consommation d'eau dans le secteur du tourisme en installant des toilettes avec chasses d'eau à débit réglable, des climatiseurs munis de programmateurs, en généralisant l'emploi des chauffe-eau solaires, en encourageant à l'avenir l'utilisation de la lumière du jour dans la conception et la construction d'hôtels et de stations, et en élaborant des programmes de recyclage de l'eau;
 - Mise en place de programmes spéciaux pour financer la conversion à des appareils économes en énergie.

Amélioration du rendement énergétique grâce à l'élimination de certains obstacles et facteurs limitatifs :

- Déterminer clairement quels sont les facteurs limitatifs et les obstacles qui s'opposent à une pleine utilisation des mesures de rendement énergétique, en particulier en matière de production et de distribution d'électricité ainsi que de son utilisation dans l'industrie, le commerce et le secteur des ménages;
- S'attaquer au manque de ressources humaines qualifiées, s'intéresser à l'éducation et à la sensibilisation du public et définir des orientations claires et appropriées, des choix technologiques, des mesures fiscales et tarifaires, des subventions et des avantages financiers : on pourra ainsi améliorer le rendement énergétique, réduire la demande d'électricité ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et autres sources de pollution.

Rendement énergétique lié à la production et à la distribution d'électricité :

- Rechercher et adopter, lorsque cela est économiquement et financièrement possible, des techniques plus rentables de production et de distribution d'électricité, et faciliter leur transfert aux petits États insulaires en développement;
- Procéder à des évaluations des pertes d'énergie ou bilans énergétiques dans les compagnies d'électricité des petits États insulaires en développement en appliquant un système de pénalisation adapté, mettre en oeuvre un programme de réduction de ces pertes et établir des spécifications appropriées pour l'achat de matériel d'alimentation électrique pour réduire les pertes observées;
- Procéder à une évaluation des besoins de développement des ressources humaines des compagnies d'électricité et mettre en oeuvre un programme de

renforcement des institutions dans ce domaine pour permettre aux compagnies d'électricité d'améliorer leur rendement énergétique.

Rendement énergétique à l'utilisation d'électricité :

- Adopter des politiques, des normes et des aides appropriées pour encourager la conservation de l'électricité et l'achat d'appareils ménagers consommant moins d'électricité;
- Mettre en place des mécanismes d'audit énergétique et des systèmes de contrôle;
- Encourager la création de compagnies d'électricité;
- Encourager la recherche, le développement et la démonstration, de même que des programmes d'éducation et de sensibilisation du public;
- Faire connaître les options technologiques permettant d'améliorer le rendement énergétique des utilisations finales dans les locaux à usage résidentiel et à usage commercial (équipements et appareils, chaudières et climatiseurs consommant moins d'énergie, mais aussi conception de bâtiments avec moins de déperdition d'énergie);
- Procéder à d'une réforme de la politique tarifaire et douanière afin d'encourager l'emploi d'appareils et d'équipements consommant moins d'électricité par le biais de systèmes de classement du matériel et de l'adoption de normes minimales de rendement énergétique;
- Mettre en place des mécanismes institutionnels pour créer les conditions réglementaires et juridiques nécessaires à l'adoption de mesures d'encouragement; de normes de rendement énergétique et d'étiquetage de l'équipement, enfin d'incitations au bénéfice du secteur privé et des collectivités pour permettre d'atteindre les objectifs fixés.

La mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie renouvelables devraient être encouragées par des efforts nationaux et régionaux et par la coopération internationale, en vue notamment d'accroître le transfert de technologies et les investissements dans les techniques éprouvées en matière d'énergie renouvelable. En particulier, il conviendrait d'étudier plus avant la proposition de convertir les petits États insulaires en développement à n'utiliser que des sources d'énergie renouvelables et de s'intéresser en priorité à la recherche dans ce domaine et aux projets axés sur les petites collectivités dans ces pays.

Il sera capital de renforcer les capacités nationales pour le choix des orientations, les institutions, la technologie, le financement et la commercialisation.

Les organisations régionales devraient être encouragées à continuer d'aider le secteur public pour l'élaboration des politiques et de la réglementation, et à créer l'interface nécessaire pour le développement des programmes. Ces organisations devraient jouer un rôle de catalyseur en informant le public, en encourageant les solutions participatives faisant appel à des ONG et à des organisations communautaires, en encourageant les meilleures pratiques et en facilitant la constitution de réseaux institutionnels par le biais de projets de démonstration.

Technologie des sources d'énergie renouvelable aux niveaux régional et national :

- Création de réseaux régionaux et de centres d'excellence pour l'échange de données d'expérience en matière de recherche et d'applications des sources d'énergie renouvelable, de coopération pour la recherche-développement, notamment de projets conjoints de développement, le partage de laboratoires d'essai et d'établissements de formation et la coopération Sud-Sud pour le renforcement des capacités;
- Diffusion d'options technologiques aux niveaux national, régional et international pour la production par des méthodes éprouvées d'énergie solaire, éolienne, verte, hydraulique, mini-centrales également, océanique (houle, marées et conversion de l'énergie thermique des océans) et d'hydrogène à partir de sources renouvelables et autres procédés de production;
- Mise à profit des enseignements de l'expérience passée et création de liens plus étroits entre la recherche, le développement, les projets de démonstration et l'industrie;
- Développement des échanges de dispositifs et d'appareils utilisant de l'énergie renouvelable et mise en place des conditions propices à une expansion rapide de ce marché;
- Appui aux efforts réalisés à l'échelon national pour créer les capacités de production et de diffusion des techniques d'exploitation des énergies renouvelables, ainsi que pour éduquer et sensibiliser le public;
- Renforcement des liens entre les mécanismes régionaux et internationaux existants, tels que le Fonds pour l'environnement mondial, et la recherche et l'application de techniques d'exploitation des énergies renouvelables dans les petits États insulaires en développement. À cet égard, une attention spéciale devrait être accordée à la création dans les domaines d'intervention du FEM d'un « guichet » pour l'octroi de moyens de financement supplémentaires pour les projets relatifs à l'énergie renouvelable dans les pays en développement, en particulier dans les moins développés d'entre eux et dans les petits États insulaires;
- Élaboration et exécution de plusieurs projets de conversion à 100 % de sources d'énergie renouvelables dans des îles du Pacifique, des Caraïbes et de l'océan Indien.

Le rendement énergétique est un domaine capital et les problèmes liés au secteur des transports sont multiples dans les régions auxquelles appartiennent les petits États insulaires en développement. Des efforts s'imposeront donc pour améliorer le rendement énergétique dans chaque secteur des transports, y compris les transports maritimes, tout comme pour élaborer des politiques de gestion des transports de nature à améliorer l'efficacité et la disponibilité des services.

Il est extrêmement important de doter les régions rurales et les îles éloignées de sources d'énergie renouvelables afin d'améliorer le niveau de vie des populations rurales et de développer l'activité économique, et aussi d'accroître la fiabilité de l'offre d'électricité à un prix abordable.